



UNIVERSITÉ DU VIN

Commercial en vins

INSCRIT AU RNCP – CODE NSF 221w/312t/210w – NIVEAU 5 – FICHE 36305

CERTIFICATEUR : UNIVERSITÉ DU VIN

Décision d'enregistrement en date du 25/03/2022

Durée	Dates	Lieu	Tarif
75 jours (525h)	13 novembre 2023 au 8 mars 2024	Suze-la-Rousse	4660 € HT 5592 € TTC

Contenu de la formation

Créée il y a plus de 30 ans par l'Université du Vin, cette formation s'est développée et adaptée pour répondre toujours mieux aux attentes d'un marché dynamique mais fluctuant. Le commercial en vins est un habile négociateur mais aussi un technicien expert des produits qu'il commercialise. Il peut exercer son activité dans des structures de négoce, des caves coopératives, des domaines viticoles, le commerce de détail ou en indépendant.

Public concerné

Salariés de la filière vitivinicole ou du commerce et de la vente, personnes en reconversion souhaitant travailler comme commercial en vins dans les secteurs CHR, grande distribution ou export.

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme de Niveau 4 (bac ou équivalent) ou justifier d'une expérience professionnelle de deux ans minimum en lien avec la relation client (de préférence dans le domaine du tourisme ou du vin)
- Pour les étudiants étrangers, il est indispensable de comprendre, parler et maîtriser le français au moment de l'inscription en raison des efforts de compréhension demandés (niveau B2)

Objectifs

S'approprier une culture générale « vin », savoir déguster pour constituer une gamme de vins et maîtriser les savoir-faire du métier de commercial (de la mise en place d'une stratégie commerciale à la conclusion du contrat de vente), tant en France qu'à l'international.

Compétences apportées

Compétences apportées (bien reprendre le libellé exact de la certification) :

Bloc 1 : Élaborer une stratégie commerciale en France et à l'international à partir d'une gamme de vin

Bloc 2 : Élaborer et déployer un plan d'action commercial en France et à l'international

Bloc 3 : Mener une négociation en vue de la vente de vins

La certification peut être validée dans sa totalité ou par bloc.

Débouchés : Commercial en vins (structure viticole, maison de vins et spiritueux, grossiste, grande distribution, commerce de détail), agent commercial en vins indépendant.

Programme du Certificat

Toujours soucieuse d'adapter ses programmes à la réalité des besoins du marché et aux innovations pédagogiques, l'Université du Vin propose :

- Un accès illimité pendant la formation à de multiples ressources pédagogiques numériques
- De nombreux cours accompagnés de TP de dégustation de vins et autres produits de terroir
- La pratique de l'anglais de l'accueil, du tourisme et de la dégustation du vin

1. Élaborer une stratégie commerciale en France et à l'international, à partir d'une gamme de vins

- Établir la stratégie commerciale France et export de l'entreprise en tenant compte du potentiel du marché, de la faisabilité et des contraintes de mise en place
- Élaborer la stratégie tarifaire adaptée aux différents circuits pour obtenir un portefeuille de produits rentable
- Constituer une gamme de produits adaptée à la demande du client, en tenant compte de la stratégie de l'entreprise, d'un cahier des charges donné et des tendances du marché
- Savoir déguster les vins dans l'optique de sélection d'une gamme en intégrant la diversité des vins des régions de France.

2. Élaborer et déployer un plan d'action commercial en France et à l'international

- Mettre en place une démarche de prospection en identifiant et en qualifiant les cibles prioritaires pour planifier ses tâches
- Concevoir des actions de promotion et de valorisation des vins pour développer les ventes tout au long de l'année
- Organiser les visites de prospection et de suivi clientèle pour répondre aux objectifs commerciaux
- Réaliser un suivi des actions commerciales et prévoir des ajustements pour rester agile sur le marché
- Aménager un point de vente en soignant la présentation et la disposition pour favoriser l'acte d'achat

3. Mener une négociation en vue de la vente de vins

- Préparer son rendez-vous clientèle pour s'assurer d'une efficacité optimale du contact
- Questionner le client pour comprendre ses besoins et ses attentes et adopter une démarche d'accompagnement dans la vente adaptée
- Mener un entretien de vente en basant l'argumentation sur les spécificités et la qualité des vins pour apporter une réponse personnalisée à la problématique du client
- Conclure la vente en réalisant la formalisation et la contractualisation de l'accord pour sécuriser l'acte d'achat

4. Stage d'application pratique en milieu professionnel



UNIVERSITÉ DU VIN

Commercial en vins

INSCRIT AU RNCP – CODE NSF 221w/312t/210w – NIVEAU 5 – FICHE 36305

CERTIFICATEUR : UNIVERSITÉ DU VIN

Décision d'enregistrement en date du 25/03/2022

Informations complémentaires

Conditions d'admission

Le dépôt de candidature est à effectuer en retournant la demande de pré-inscription (ci-après) dûment complétée et signée avant le 30 septembre 2023 (dernier délai) avec toutes les pièces demandées.

Le dossier de candidature doit être envoyé complet par mail en un seul envoi à l'adresse mail suivante : angelique.marseille@universite-du-vin.com

(Si taille des fichiers + de 10 Mo, envoi uniquement via « wetransfer »)

Vous recevrez un accusé-réception par mail pour confirmer l'enregistrement de votre dossier de candidature. Seuls les dossiers reçus complets avec l'intégralité des pièces demandées seront enregistrés et présentés à la commission de sélection.

La sélection des candidats se fera à partir des éléments transmis avec ce dossier de pré-inscription, c'est-à-dire curriculum vitae, copie de diplôme, lettre de motivation, activité professionnelle actuelle, promesse d'embauche, présentation du projet professionnel, du projet de reconversion, tout élément expliquant votre motivation à suivre cette formation...

Vous pourrez éventuellement être sollicité pour un entretien téléphonique.

La sélection des candidatures se fera au fur et à mesure de leur réception (sous réserve de dossiers complets).

La formation Commercial en vins est également accessible dans le cadre de la **VAE**. Les demandes sont à effectuer auprès du service Formation de l'Université du Vin.

Moyens d'encadrement

Intervenants attachés à l'Université du Vin : œnologues, sommeliers, cavistes, consultants marketing... apportent leurs savoirs pluridisciplinaires et partagent leur large expérience.

Partenariat professionnel : comités interprofessionnels, syndicats viticoles, caves particulières, caves coopératives...

Moyens pédagogiques

Exposés théoriques, vidéos, diaporama, supports pédagogiques, cas pratiques, dégustations, visites et sorties de terrain, plateforme d'enseignement à distance e-learning.

Modalités d'évaluation

Présentation d'un projet professionnel, mises en situation professionnelle reconstituées, études de cas, tests techniques. La validation est obtenue à partir d'une moyenne de **10/20**.

Attestation de suivi de la formation

Remise d'une attestation de formation

Si validation des évaluations, remise du titre de **Commercial en vins**.



UNIVERSITÉ DU VIN

Commercial en vins

INSCRIT AU RNCP – CODE NSF 221w/312t/210w – NIVEAU 5 – FICHE 36305

CERTIFICATEUR : UNIVERSITÉ DU VIN

Décision d'enregistrement en date du 25/03/2022

Coût et financement de la formation

Coût : 5592 € TTC

Possibilités de financement

L'Université vous propose un accompagnement personnalisé.

Salariés :

- Possibilité de prise en charge sur le plan de formation interne de votre employeur
- CPF (Compte Personnel de Formation) : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
- CPF de Transition Professionnelle (ex-CIF) : prendre contact avec TPro (Transitions Pro) de votre région pour vérifier votre éligibilité à ce financement et obtenir un dossier de demande de prise en charge. Attention : une partie du dossier est à remplir par le centre de formation, bien penser à vérifier au préalable avec Transitions Pro les dates de commission pour l'étude de votre demande

Demandeurs d'emploi :

- Compte Personnel de Formation : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> (si droits CPF insuffisants pour couvrir les frais de formation, possibilité de faire une demande d'abondement à Pôle Emploi via l'application « moncompteformation »)
- Aides à l'embauche : Ces aides facilitent l'insertion professionnelle et intègrent le parcours de formation : AFPR, POEI
- AIF : Pôle Emploi peut attribuer une aide individuelle à la formation (devis-AIF) pour contribuer au financement des frais de formation (dépôt de devis sur la plateforme dématérialisée de pôle emploi KAIROS – nous contacter)
- Action de formation régionale : certains conseils régionaux attribuent des aides individuelles à la formation aux demandeurs d'emploi de leur région

Financement personnel : ce statut ne pourra pas être modifié en cours de formation. Un échéancier de financement sera établi entre le centre de formation et le stagiaire

Demande de devis ou prise en charge

Afin d'obtenir un devis ou pour faire compléter un dossier de demande de prise en charge des frais de formation, vous devez impérativement déposer au préalable un dossier de candidature complet.

Contactez-nous pour avoir de plus amples renseignements concernant les différents dispositifs.

Avertissement : Les délais d'instruction des dossiers auprès des différents organismes financeurs peuvent être longs ; prévoir de faire les demandes bien avant le début de la session de formation (et même avant de connaître les résultats de sélection)



UNIVERSITÉ DU VIN

Commercial en vins

INSCRIT AU RNCP – CODE NSF 221w/312t/210w – NIVEAU 5 – FICHE 36305

CERTIFICATEUR : UNIVERSITÉ DU VIN

Décision d'enregistrement en date du 25/03/2022

Pour toute question
contactez-nous :

angelique.marseille@universite-du-vin.com

ou

04 75 97 21 44

Modalités pratiques - Récapitulatif

Quand

Du 13 novembre 2023 au 8 mars 2024

Durée de la formation

525 heures de formation réparties sur 4 mois consécutifs, représentant 420 heures de formation en centre et une période de stage pratique en entreprise de 3 semaines, soit 105 heures

Horaires

De 9H à 12H30 et de 13H45 à 17H15

Effectif par session : minimum 8, maximum 25

Où

Université du Vin à Suze-la-Rousse (26790)

Accessibilité

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS au 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com



UNIVERSITÉ DU VIN

Commercial en vins

INSCRIT AU RNCP – CODE NSF 221w/312t/210w – NIVEAU 5 – FICHE 36305

CERTIFICATEUR : UNIVERSITÉ DU VIN

Décision d'enregistrement en date du 25/03/2022

CALENDRIER - Session novembre 2023 - mars 2024

Semaines	Formation en centre		Formation pratique en entreprise
Du lundi 13 novembre au vendredi 17 novembre 2023	5 jours	35 heures	
Du lundi 20 novembre au vendredi 24 novembre 2023	5 jours	35 heures	
Du lundi 27 novembre au jeudi 30 novembre 2023	4 jours	28 heures	
Total mois de novembre 2023	14 jours	98 heures	

Semaines	Formation en centre		Formation pratique en entreprise
Vendredi 1er décembre 2023	1 jour	7 heures	
Du lundi 4 décembre au vendredi 8 décembre 2023	5 jours	35 heures	
Du lundi 11 décembre au vendredi 15 décembre 2023	5 jours	35 heures	
Du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2023	5 jours	35 heures	
Du lundi 25 décembre au vendredi 29 décembre 2023	vaqué		
Total mois de décembre 2023	16 jours	112 heures	

Semaines	Formation en centre		Formation pratique en entreprise
Du lundi 1er janvier au vendredi 5 janvier 2024	vaqué		
Du lundi 8 janvier au vendredi 12 janvier 2024	5 jours	35 heures	
Du lundi 15 janvier au vendredi 19 janvier 2024	5 jours	35 heures	
Du lundi 22 janvier au vendredi 26 janvier 2024	5 jours	35 heures	
Du lundi 29 janvier au mercredi 31 janvier 2024	3 jours	21 heures	
Total mois de janvier 2024	18 jours	126 heures	

Semaines	Formation en centre		Formation pratique en entreprise
Du jeudi 1 ^{er} février au vendredi 2 février 2024	2 jours	14 heures	
Du lundi 5 février au vendredi 9 février 2024	5 jours	35 heures	
Du lundi 12 février au vendredi 16 février 2024	5 jours	35 heures	
Du lundi 19 février au vendredi 23 février 2024			35 heures
Du lundi 26 février au jeudi 29 février 2024			21 heures
Total mois de février 2024	12 jours	84 heures	56 heures

Semaines	Formation en centre		Formation pratique en entreprise
Vendredi 1 ^{er} mars 2024			14 heures
Du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2024			35 heures
Total mois de mars 2024			49 heures

Total 525 heures

420 heures en centre soit 60 jours

**105 heures en entreprise
soit 15 jours**



UNIVERSITÉ DU VIN

Commercial en vins

INSCRIT AU RNCP – CODE NSF 221w/312t/210w – NIVEAU 5 – FICHE 36305

CERTIFICATEUR : UNIVERSITÉ DU VIN

Décision d'enregistrement en date du 25/03/2022

DEMANDE DE PRÉINSCRIPTION

I - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS Madame Monsieur Non précisé

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'USAGE :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél fixe : Portable :

E-mail :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Je suis :

Amateur de vin et j'ai un projet de reconversion professionnelle dans la filière :

Amateur de vin et Je n'ai pas de projet professionnel concret – profession :

Une professionnel(le) travaillant déjà dans la filière vin :

Autre, je veux préciser :

Je souhaite être recontacté(e) par le référent handicap de l'Université du Vin – ou son représentant – pour échanger sur ma situation, sur les modalités de suivi de la formation et/ou sur les modalités d'examen.

II - SITUATION PROFESSIONNELLE

Salarié - Poste occupé :

en CDI en CDD – date de fin du contrat :

Nom et adresse de l'entreprise :

Secteur d'activité :

Demandeur d'emploi :

Inscrit à Pôle Emploi – N° identifiant (+ copie attestation inscription) :

Bénéficiaire Allocation Aide au Retour à l'Emploi : oui non

Autre : précisez :

Autre situation – Veuillez préciser :

III - MODE DE FINANCEMENT PRÉVU

Personnel

Employeur : veuillez préciser le nom et les coordonnées de la société qui signera la convention de formation

Pôle Emploi : nous contacter dès le dépôt de votre candidature pour la saisie d'un devis AIF sur la plateforme dématérialisée de pôle emploi.

CPF : l'utilisation de vos droits CPF se fera directement via la plateforme

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/> et seulement après la sélection des candidatures

Autre organisme, à préciser ainsi que le dispositif mobilisé :



UNIVERSITÉ DU VIN

Commercial en vins

INSCRIT AU RNCP – CODE NSF 221w/312t/210w – NIVEAU 5 – FICHE 36305

CERTIFICATEUR : UNIVERSITÉ DU VIN

Décision d'enregistrement en date du 25/03/2022

Important : Le stagiaire devra s'assurer qu'il obtiendra la réponse de financement (accord et montant) au minimum un mois avant le début de la formation. Au-delà de ce délai, l'Université du Vin se réserve le droit d'annuler la candidature, ceci pour des raisons d'organisation et de logistique.

IV – COÛT DE LA FORMATION ET ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Je soussigné(e) déclare (cocher les cases) :

- Avoir pris connaissance du coût de la formation : 5592 € TTC
- Demander ma pré-inscription à la formation COMMERCIAL EN VINS suivant les modalités et conditions figurant sur la notice de présentation du programme dont j'ai pris connaissance
- Engager dès maintenant toutes les démarches nécessaires pour trouver le financement de la formation

V – SÉLECTION DES CANDIDATS - INSCRIPTION DÉFINITIVE

La sélection des candidats se fera à partir des éléments transmis avec le dossier de pré-inscription, c'est-à-dire CV, copie de diplôme, lettre de motivation, et selon votre situation : présentation du projet professionnel, du projet de reconversion, éventuellement promesse d'embauche, bilan de compétences, étude de marché etc.

L'envoi du dossier de candidature sera fait par mail en un seul envoi (si fichier volumineux WeTransfer uniquement). Vous recevrez un accusé de réception dès l'enregistrement de votre dépôt de candidature. Les résultats des sélections seront envoyés par courrier électronique.

J'ai bien noté que l'Université du vin confirmera officiellement l'état de chaque candidature. Je ne peux en aucun cas considérer ma demande de pré-inscription comme une inscription définitive.

J'ai bien noté que si je suis sélectionné, un règlement intérieur et un règlement d'examen me seront remis en début de formation et qu'après en avoir pris connaissance, je les signerai pour accord des conditions stipulées.

Note : Il est vivement recommandé de ne pas verser d'acompte pour une location de logement avant d'avoir reçu un courrier officiel de l'Université du Vin mentionnant votre inscription définitive sur la session de formation.

VI – RECHERCHE D'UNE ENTREPRISE D'ACCUEIL

Je m'engage à rechercher une ou plusieurs entreprises d'accueil (dans les secteurs à choisir en fonction de mon projet professionnel : tourisme, domaine viti-vinicole, etc.) en vue d'y effectuer la période de stage pratique d'observation prévue dans le programme.

Cette période de stage n'est pas soumise à rémunération, ni déclaration sociale pour l'entreprise d'accueil. Elle sera officialisée par la signature d'une convention de stage tripartite rédigée par l'Université du vin

Pièces indispensables pour l'étude de votre dossier :

- Une lettre de motivation présentant votre projet professionnel à l'issue de la formation,
- Un curriculum vitæ
- Copie diplôme (du niveau minimum requis)
- 1 photo d'identité (fichier jpg ou png)



UNIVERSITÉ DU VIN

Commercial en vins

INSCRIT AU RNCP – CODE NSF 221w/312t/210w – NIVEAU 5 – FICHE 36305

CERTIFICATEUR : UNIVERSITÉ DU VIN

Décision d'enregistrement en date du 25/03/2022

Selon les cas :

- 📄 Attestation pôle emploi pour statut demandeur d'emploi
- 📄 Pour les stagiaires non francophones : mentionner dans la lettre de motivation votre niveau de français (lu –écrit-parlé)
- 📄 Pour les stagiaires étrangers et selon le pays d'origine : demande de titre de séjour à effectuer dans votre pays d'origine, vérifier les délais d'obtention.

Merci d'enregistrer toutes les pièces selon ce modèle : « CV-votre nom », « photo-votre nom », etc...

Fait à.....le.....

Signature obligatoire :

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)